

Réunions DE QUARTIER

160^e réunion de quartier
sur l'ensemble de la Ville

18^e réunion de quartier
dans votre quartier



31 mai 2018



LA GESTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE COLMAR

Tous les indicateurs sont au vert

dépenses de fonctionnement 2017
ratio à l'habitant 1 074 € / an
ratio moyen national*
1 395 € / an
économie 321 € / an par habitant

les dépenses de fonctionnement de la Ville restent stables depuis 2014

l'investissement en 2017
ratio à l'habitant 476 € / an
ratio moyen national*
260 € / an

soit un investissement supplémentaire de 15 174 K€

la dette à l'habitant au 31/12/2017
hors dette récupérable hors hôtel de police 958 €
moyenne nationale*
1 475 €

en 2017, le coût des intérêts représentait 1,16% du budget de fonctionnement de la ville. Pour 2016, ce taux était de 1,35%.

Pas de hausse de la fiscalité depuis 6 ans

De 2013 à 2017, les taux pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti sont demeurés inchangés. En 2018, pour la sixième année consécutive, les taux fiscaux de la Ville de Colmar resteront stables.

Sur la base d'une comparaison effectuée en 2016 avec 19 villes de la même strate démographique, l'économie réalisée par les Colmariens est de 12 673 K€ pour le cumul de la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



LES ENGAGEMENTS PRIS DEPUIS 2008

coût total : 32 824 611 € | annuel 2017 : 3 354 688 €

vélos 2 019 131 €	prime de naissance 321 057 €
19 155 bénéficiaires (vélo traditionnel) 289 bénéficiaires (vélo assistance électrique)	4 134 bénéficiaires
transport seniors 1 476 258 €	aide rentrée scolaire 877 650 €
30 510 bénéficiaires	10 967 bénéficiaires
restauration scolaire 1 424 887 €	aide à l'acquisition d'une tablette numérique 252 813 €
7 495 bénéficiaires	1 752 bénéficiaires
ciné pass 932 578 €	aide au financement du permis de conduire 340 833 €
45 195 carnets juniors, seniors et seniors+ distribués	bénéficiaires : 541 jeunes Colmariens âgés de 17 à 23 ans / 53 personnes en quête d'emploi.



VOTRE SÉCURITÉ EST PRISE EN COMPTE

SÉCURITÉ

Contrôles de vitesse : en 2017, la Police municipale a effectué 147 contrôles de vitesse dans différents secteurs de la Ville, contrôlé 6 276 véhicules et verbalisé 267 véhicules en excès de vitesse. 17 contrôles ont été effectués dans le quartier Sud, dont 14 rue Bartholdi, 2 rue des Aunes et 1 Impasse Michel de Montaigne.

Patrouilles : la Police municipale effectue quotidiennement des patrouilles (pédestres, 2 roues et véhicules) dans le quartier Sud.

Dispositif « Papys-Mamys trafic » : en 2017, 18 agents de régulation affectés aux entrées et aux sorties des écoles primaires de Colmar ont assuré la sécurité des élèves.

SALUBRITÉ / TRANQUILLITÉ

Opérations tranquillité vacances : la Police municipale a procédé à la surveillance de 93 résidences entre le mois de juin et de septembre 2017, conjointement à la Police Nationale.

Protection des habitations : la Ville apporte un soutien financier à tout foyer souscripteur d'un contrat annuel de télésurveillance. En 2017, la Ville a soutenu 22 foyers colmariens.

Dispositif d'alerte et d'assistance aux personnes âgées : la Ville de Colmar accorde une aide financière de 120 € maximum, pour l'acquisition ou la souscription d'un abonnement à un dispositif de téléassistance. 118 seniors ont déjà bénéficié de ce dispositif depuis 2014.

Chiens de 1ère et 2e catégorie : la Mairie assure le recensement des chiens de catégorie 1 et 2 et veille au respect de la réglementation en matière de chiens dangereux. En 2017 : 4 chiens dangereux ont été déclarés en catégorie 2.

Animaux en état de divagation : en 2017, la SPA de Colmar Agglomération a procédé à la capture de 806 animaux en état de divagation, dont 587 pour la Ville de Colmar.

Déjections canines : En 2017, pas moins de 195 verbalisations pour des déjections canines ont été relevées par la Police municipale et la Brigade Verte.

Fourrière automobile : en 2017, la fourrière Automobile de Colmar Agglomération a procédé à l'enlèvement sur le domaine public de 1 005 véhicules, 852 pour la Ville de Colmar et 153 principalement sur le centre-ville.



contrôles de vitesse



protection des habitations



téléassistance personnes âgées



patrouilles

F O C U S

LUTTER CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

Pour lutter efficacement contre ce problème, la municipalité a mis en place au sein de la police municipale une unité chargée de réprimer les propriétaires de chiens laissant leur animal souiller l'espace public. Les contrevenants sont verbalisés sur la base de l'art. R-632-1 du code pénal (contravention de 2e classe d'un montant de 35 €).

Rappel : en sus des canisites et des sachets spéciaux, une motocrotte est à votre disposition (n° vert gratuit : 0800 800 731)

PÔLE HABITAT DANS VOTRE QUARTIER

Pôle Habitat gère 48 logements (et 24 garages) du 1 au 9 avenue de Clemenceau dans le quartier Sud.

Ce qui a été réalisé en 2017 dans le patrimoine de Pôle Habitat dans le quartier Sud :

Le montant des réparations et travaux de maintenance des immeubles du quartier SUD s'élève en 2017 à 42 594 €, soit un montant de 887 € / logement.

48

logements gérés
par Pôle habitat

42 594 €

de travaux de
maintenance sur
les immeubles
du quartier

887 €

consacrés
par logement

LES TRAVAUX 2017 DANS VOTRE QUARTIER

VOIRIE | travaux d'aménagement et de réhabilitation | 710 000 €

rue Schlumberger (de Poincaré à Verdun), abords du parking Gare/Bleylé, place de la Gare

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION | travaux d'aménagement et de réhabilitation | 90 750 €

rue Schlumberger (de Poincaré à Verdun), abords du parking Gare/Bleylé, Clemenceau / Serpentine

ELECTRICITÉ | travaux de raccordement

route de Rouffach : raccordement poste Bleylé

EAU | renouvellement réseau et branchements | 158 000 €

rue d'Altkirch / parking Bleylé, rue Schlumberger (Verdun/Poincaré)

ASSAINISSEMENT | renouvellement du réseau | 45 000 €

rue d'Altkirch / parking Bleylé

NETTOIEMENT | rénovation et agrandissement du site | 40 000 €

rue de Verdun, place Desportes.

LOISIRS & SPORTS | travaux d'entretien et d'amélioration | 22 055 €

Gymnase Bartholdi

ENSEIGNEMENT | travaux d'entretien et d'amélioration | 175 563 €

école maternelle Les Roses, école maternelle Les Tulipes, groupe scolaire Serpentine

PETITE ENFANCE | soutien au projet d'extension et de rénovation | 178 000 €

Maison de la Famille

CULTES | subventions pour travaux d'entretien et d'amélioration | 3 026 €

église Saint-Françoise d'Assise

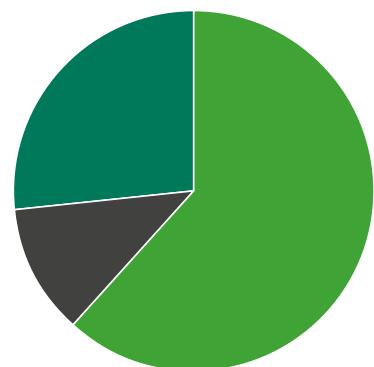
CULTURE | travaux d'investissement et subventions de fonctionnement | 248 453 €

MJC

ÉCONOMIE | travaux d'entretien et d'amélioration | 20 760 €

Château Kiener

total : 1 691 607 €



salubrité / sécurité

loisirs / culture

cadre de vie